

**PORTANT ATTRIBUTION DES SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE)**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération 2017-01-31-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur la composition de la Commission FSDIE ;

Vu la délibération 2017-11-28-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur la Charte FSDIE ;

Vu la proposition de la commission FSDIE qui s'est tenue le 3 mai 2018 ;

Vu la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 15 mai 2018 ;

ARRETE

Article 1 :

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE), d'un montant de 43 360 €, est réparti entre 20 projets d'associations étudiantes conformément au tableau ci-dessous :

Association	Projet	Domaine du projet	UFR	Montant
Association des Etudiants Infirmiers d'Auvergne	Challenge Inter-IFSI	Cohésion étudiante	Médecine / IFSI	1 800,00 €
Association du Master Comptabilité Contrôle Audit	Gala Master CCA	Evenement festif	EUM	0,00 €
BDE Eco Droit	Gala DEG	Evenement festif	Licences DEG	950,00 €
BDE STAPS	Congrès Nationale de l'ANESTAPS à Rouen	Cohésion étudiante	STAPS	800,00 €
	Journée Nationale du Sport et du Handicap	Handicap	STAPS	900,00 €

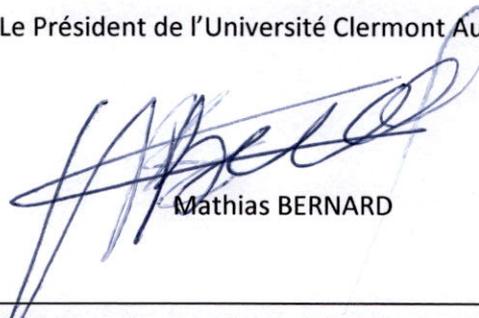
Bloc Santé	Téléthon 2017	Solidarité	Médecine	1 200,00 €
Bougnat Street Festival	Bougnat Street Festival 2018	Sport	STAPS	10 000,00 €
Cinéfac	30 ans Cinéfac	Culture	UCA	10 000,00 €
Doct Auvergne	Les chercheurs se mettent à nu #3	Culture scientifique et technique		1 000,00 €
	Le Puy de la Recherche	Culture scientifique et technique		2 000,00 €
	Résidence d'écriture pour doctorants	Culture scientifique et technique		500,00 €
FedeA	Politique de Formation FedeA	Citoyenneté	UCA	2 000,00 €
Isibot ISIMA Clermont	Tournois National de Robotique à Nîmes	Culture scientifique et technique	ISIMA	300,00 €
Les Crânes Verts	Les Artificiels	Culture	UCA	1 000,00 €
	Vax Tournage	Culture	UCA	1 500,00 €
Les Jeunes Européens d'Auvergne	Université d'été des Jeunes Européens France	Citoyenneté	Droit	3 000,00 €
Les Sénégalais de Clermont	Journée d'intégration des nouveaux étudiants	Cohésion étudiante	UCA	1 000,00 €
LieU'Topie	Femmes de Mars	Citoyenneté	UCA	1 810,00 €
Les Pingouins Sans Frontières	La Course des Pingouins	Sport	Polytech	600,00 €
Sound Shot	Sound Shot 2018	Culture	UCA	3 000,00 €

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/09/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

10 SEP. 2018

- Publié le 10 SEP. 2018

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.